

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
17 JUIN 2009
À 20H30

Etaient présents :

1	Hubert HÉRIOT	9	Roland GAUTIER
2	Loïc BARBIER	10	Christian LONCHAMPT
3	Jean-Claude GUEZENEC	11	Pascal BOUDON
4	Françoise COUTAND	12	Eric HAMEAU
5	Nicole BARBOT	13	Claude BERNARD
6	Jean-Luc LECOMTE	14	Michel RABIER
7	Dominique TIERCELIN	15	Joël CORBIN
8	Jean-Luc JOUANIGOT		

Etaient absents :

1. Gislaine BOISNARD ayant donné pouvoir à Loïc BARBIER
2. Christiane CHEVALIER
3. Frédérique PERBOST ayant donné pouvoir à Jean-Luc JOUANIGOT
4. Béatrice GALLET ayant donné pouvoir à Eric HAMEAU

Madame Nicole BARBOT est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1) Choix de l'entreprise pour l'aménagement de sécurité aux abords de l'école maternelle,
- 2) Modification du tableau des emplois,
- 3) Plan de mise en accessibilité de la voirie,
- 4) Chauffage de la mairie,
- 5) Déclaration d'intention d'aliéner,
- 6) SAEDEL, compte rendu annuel,
- 7) Photocopieurs de la mairie et de l'école,
- 8) Questions diverses.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT DE SECURITE AUX ABORDS DES ECOLES

Suite à un avis d'appel public à la concurrence paru sur le site de l'association des Maires le 14 MAI 2009, trois entreprises ont remis une offre.

L'analyse effectuée par la société d'architecture CAUDRON-CHAUVET-TREMEL fait ressortir le classement suivant au regard de l'ensemble des critères retenus :

Entreprise	Note valeur technique 4/10	Note prix des prestations 6/10	Note finale	Classement
POLVE Boulay les deux Eglises	2	5	7	3
MUSCI Chateauneuf en Thymerais	4	6	10	1
EUROVIA Berchères les Pierres	4	4	8	2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE** de confier la réalisation de l'aménagement du stationnement du transport scolaire et sécurisation des abords de l'école maternelle Avenue du Général de Gaulle à l'entreprise **ETP MUSCI** 8 rue Lemoult 28170 CHATEAUNEUF EN THMERAIS, leur proposition étant la plus avantageuse économiquement.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et incomplet nécessaire au fonctionnement des services.

Après en avoir délibéré, l'assemblée **DECIDE** :

La **CREATION** de l'emploi d'adjoint territorial d'animation 1^{ère} classe, d'une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du **1^{er} septembre 2009**.

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE

Suite à la dernière réunion de conseil et vu l'ampleur du travail pour effectuer le bilan d'accessibilité de la voirie aux personnes à mobilité réduite, le conseil municipal **AUTORISE** le maire à solliciter différents cabinets susceptibles d'effectuer ce travail pour la commune de BREZOLLES.

CHAUFFAGE DE LA MAIRIE

Afin de réduire les dépenses d'énergie et le rejet de CO2 dans l'atmosphère, le conseil municipal a choisi d'équiper la mairie d'une pompe à chaleur au lieu et place de la chaudière utilisant une énergie fossile.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur deux propriétés ayant fait l'objet d'une transaction sur la commune de Brezolles.

- AB 564 - 1 rue de Saint Rémy - Superficie 712 m2
- AB 87 - 2 rue au Lait - Superficie 6.70 m2

S.A.E.D.E.L COMPTE RENDU ANNUEL

La commune de BREZOLLES a signé un contrat de concession d'aménagement avec la SAEDEL le 03 novembre 2005 pour l'aménagement du quartier « Le petit chêne ».

Aujourd'hui, l'opération est quasiment terminée et la SAEDEL soumet pour approbation le compte rendu d'activité.

L'opération fait apparaître au 31 décembre 2008 un bilan positif de 1 155.10 euros.

PHOTOCOPIEURS – MAIRIE - ECOLE

Une étude sur l'acquisition (achat ou location) de deux photocopieurs, un pour la mairie et un pour l'école est en cours.

Plusieurs fournisseurs ont été contactés.

QUESTIONS DIVERSES

EQUIPEMENT SPORTIF

L'USB souhaiterait que la commune fasse l'acquisition d'une paire de buts de foot à 7 joueurs repliables.

La société NERUAL est retenue.

LA COMPAGNIE DU PETIT LOIR

L'association souhaite que la municipalité fasse abattre les arbres morts dans l'environnement des étangs.

Une rencontre avec la commission des chemins est programmée pour le mercredi 24 juin.

SUBVENTIONS

Différentes associations remercient la municipalité pour les subventions qui leur ont été accordées.

RABIER Michel

Signale des trous sur le parking du SILO route de Chartres.

S'inquiète de l'état du cimetière, un nettoyage doit être effectué par le service technique.

HAMEAU Eric

Signale une parcelle de terre où l'herbe devrait être broyée dans la zone industrielle.

Souhaite connaître l'évolution de la mise en place des composteurs : le projet est retardé le coût financier étant très élevé.

JOUANIGOT Jean-Luc

Fait un compte rendu de sa visite au centre de tri à Dreux.

TIERCELIN Dominique

Regrette la présence permanente de containers à ordures ménagères à l'extérieur notamment rue de Paris.

BARBOT Nicole

Signale l'expo Manga à la bibliothèque et présente deux devis de mise sous verre de reproduction d'anciennes photographies de Brezolles.

BARBIER Loïc

Informe de la distribution du Mini Bull.

COUTAND Françoise

Présente le programme de la fête de la musique.

Fixe la réunion de la commission des chemins au mercredi 24 juin à 20H et signale le rendez vous du 06 juillet avec le comité départemental du tourisme et les marcheurs d'Eure et Loir.

CORBIN Joël

Signale que les trous bouchés par la DDE rue de Paris sont réapparus, leur intervention est inefficace.

La séance est levée à 22H50.